Image not found or type unknown

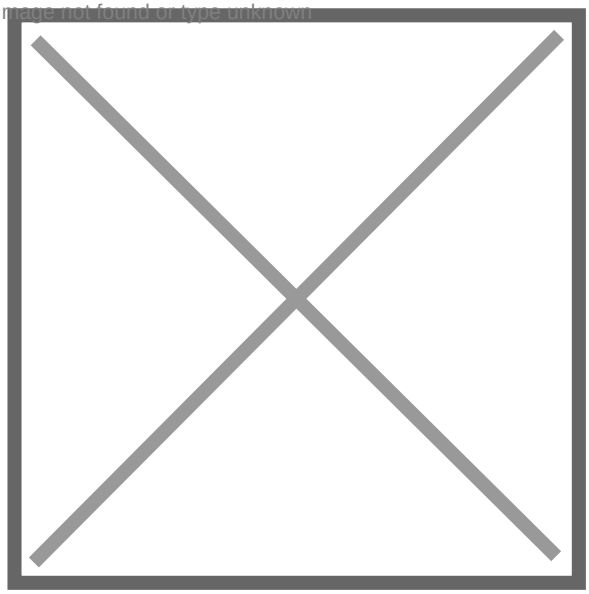

Doit je porter plainte ou pas suite a un accident de travaille

Par **AMELBOY**, le **24/01/2013** à **18:47**

bonjour je suis actuellement en accident de travaille j'ai eu l'avant pied gauche écraser avec un trans palette fracture oedeme nerf écraser mon soucie c'est que j'etait en intérim et ça faisait pas longtemps que je travaillai du coup mes indemnités sont faible et ça dure depuis juin 2012 au jour d'aujourd'hui le spécialiste du pied m'a dit que j'en ai encore pour un moment alors je voudrai savoir si je doit porter plainte etant donner que j'ai une enorme perte de salaire et des frais médicaux non rembourser alors que je n'ai pas demander a êtres dans cette situation; merci de vos réponse et de votre attention

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés